

FIXATION D'OBJECTIFS DE DIVERSITÉ LIÉS AU GENRE DANS LE CADRE DE LA CHARTE WOMEN IN FINANCE

Nom de l'entreprise : BGL BNP PARIBAS

Secteur d'activité : Activités financières et d'assurance

Catégorie de l'entreprise : Grande Entreprise

Description de l'action

BGL BNP Paribas s'est fixé des objectifs chiffrés afin d'améliorer l'équilibre hommes-femmes. Cela consiste plus précisément en la fixation d'un pourcentage minimum de femmes parmi le Conseil d'Administration et les Seniors Managers.

Contexte

BGL BNP Paribas s'est engagé à une plus grande parité entre les genres et à une plus grande inclusion dans le secteur des services financiers luxembourgeois. Son engagement se manifeste au travers de la signature de la Charte Women in Finance.

Soutenue par le ministère luxembourgeois des Finances, cette Charte soutient l'ambition du secteur de voir une participation accrue des femmes à tous les niveaux au sein des sociétés de services financiers et des organes représentatifs du secteur financier au Luxembourg.

Objectifs

Nous nous sommes fixés pour BGL BNP Paribas :

- 40 % de femmes au conseil d'administration à fin 2025 ;
- 40 % de femmes Senior Manager à fin 2025.

Approche

Cela se manifeste d'abord par la signature par notre CEO de la charte Women in Finance.

Ensuite, il s'agit de fixer des objectifs d'atteinte d'un pourcentage minimum de femmes parmi le Conseil d'Administration et les Seniors Managers.

Enfin, il est important de réaliser des reporting et de publier de façon annuelle nos résultats.

Impact

L'impact devrait se matérialiser par une évolution positive du pourcentage de femmes dans ces populations.

« A faire »

- Importance d'impliquer la Direction de l'Entreprise au plus haut niveau ;
- Importance d'un monitoring régulier.

« Ne pas faire »

Créer des populations trop difficiles à suivre et difficiles à comparer.